

Séance du 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 21 mai à 19h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : Noémie SOULIER, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Dominique ROUSSELOT, Marie THUILLIER
- Collège des professionnels : Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, François DESARD, Stéphane MAUGER
- Collège des personnalités qualifiées : Pierrick PAINVIN,

MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : Hélène JUGEAU donne pouvoir à Valérie LE BIHAN,
- Collège des professionnels :
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus : Jean-Luc GUENNEC, Guillaume CHATELAIN, , Katia LE PORT, Soizic LUCAS
- Collège des professionnels : Laurent CLEMENT, Claude LEBORGNE, Nicole LENOBLE
- Collège des personnalités qualifiées : Régina DUTACQ

Également présents : J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
C. BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement
G. PAILLET – Responsable Administrative Partenariats et Qualité

Nombre de conseillers
> en exercice : 21
> présents : 12
> votants : 13
Date de convocation :
le 13 mai 2025

Délibération n° 2025-05-21-001 Finances : Décision Modificative 1

Monsieur le Président expose qu'un titre d'un montant de 335,15 euros ayant été émis par erreur en 2024, il convient de l'annuler.

Ce titre porte sur des indemnités de sécurité sociale perçues indument par un salarié sur sa rémunération du mois de mars 2024 et ayant été déduites de sa rémunération du mois d'avril 2024.

L'écriture à passer est la suivante

Section de Fonctionnement

- Crédit du compte 673 : 335,15 €

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses : 067 – 673: + 335,15 €

Fait à Le Palais, le 22 mai 2025

Pierre-Paul AUBERTIN
Président de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer